

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY

REFECTION DU PONT DE ST JEAN

MAPA, procédure adaptée

ANNONCE LEGALE

Maître d'ouvrage :

**COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
GUSTAVIA
97133 SAINT BARTHELEMY**

Maître d'œuvre :

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES TERRITORIAUX
Collectivité de SAINT-BARTHELEMY
BP 113 GUSTAVIA
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX
Tel: 05 90 29 80 37 / Fax: 05 90 29 87 77

1 - DENOMINATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE :

Collectivité de Saint-Barthélemy
B.P. 113
Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

2 - PROCEDURE DE PASSATION :

MAPA : Marché passé selon procédure adapté conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics
Marché en lot unique

3 - OBJET DU MARCHE :

Reconstruction du pont de St Jean

4 - LIEU D'EXECUTION ET DELAI:

Pont de St Jean sur la route territoriale à St Jean, au droit de l'exutoire de l'étang de St Jean
Travaux prévus à compter de septembre 2010 pour une durée de 3 mois, avec un souhait de la collectivité de réduire au maximum la durée des travaux.

5 - CARACTERISTIQUES DU PROJET :

Le présent appel d'offres a pour objet la reconstruction intégrale du pont de St Jean avec les reprises de béton avec la chaussée existante

6 - DELAIS D'EXECUTION :

Les délais sont fixés à 3 mois à compter de l'OS prescrivant de les commencer.

7 - VARIANTES

Les variantes sont acceptées.

8 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Le vendredi 23 Juillet 2010 à 17h00.

9 - FORME JURIDIQUE DU TITULAIRE

Candidat individuel ou groupement d'entreprises solidaire

10 - PROCEDURE D'ENVOI OU DE DEPOT DES OFFRES :

Les offres devront parvenir soit :

- a) par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou,
- b) déposées à l'hôtel de la Collectivité, Direction des Services Techniques Territoriaux contre récépissé.

Adresse : Monsieur Le Président de SAINT-BARTHELEMY
Direction des Services Techniques Territoriaux
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

11 – CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :

Conformes à l'article 52 du CMP :

- Garanties et capacités techniques et financières (moyens en personnel et matériel, qualifications ou équivalences, chiffre d'affaires)
- Références professionnelles (références pour des prestations similaires)

12 – CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères de choix définis ci-dessous et suivant la pondération suivante :

- Valeur technique se rapportant au mémoire justificatif (30 %)
- Délais (30 %)
- Prix des prestations globales (40 %)

13 - JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX CAPACITES ET QUALITES DU CANDIDAT :

Les entreprises auront à produire, en même temps que leur offre, un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Lettre de candidature (DC4).
- déclaration du candidat (DC5).
- certificats et attestations des administrations comptables et organismes chargés de l'assiette et du recouvrement des impôts et de ses cotisations, ou copie de l'état annuel (DC7) des certificats précités.
- attestations d'assurance de RC et pour toutes garanties professionnelles.
- une fiche de renseignements de l'entreprise mandataire en cas de groupement comportant la forme et le capital social, l'adresse du siège ainsi que la (ou les) personne(s) habilité(es) à signer le marché.
- Références de l'entreprise pour des chantiers similaires de moins de 5 ans.
- Niveau d'encadrement technique spécialisé en matière de construction, en particulier, et le nombre d'ouvriers pour l'exécution des travaux
- Liste du matériel qui sera mis en service sur le chantier
- Un mémoire de présentation générale de l'organisation du chantier
- Un programme d'exécution de l'ouvrage dans le temps imparti, ou à titre exceptionnel pouvant excéder ce délai en fonction du procédé proposé.
- Le phasage envisagé pour l'exécution des travaux et notamment au niveau des fermetures des tronçons de chaussée.

14 - VALIDITE DES OFFRES :90 jours.

15 – UNITE MONETAIRE = EURO

16 – MODE DE FINANCEMENT : Financement propre

17 - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES =

Renseignements administratifs et techniques : Sophie OLIVAUD, Directrice des Services
Techniques
Tél : 0590 29 80 37
Fax : 0590 29 87 77

18- DATE D'ENVOI AUX PUBLICATIONS :

Le 24 juin 2010

Le Président

Bruno MAGRAS